

THEMATIQUES SCIENTIFIQUES DETAILLEES

A. Emploi, marchés du travail, secteur informel, politiques sociales et pauvreté

Le niveau élevé du chômage constitue la première préoccupation des décideurs dans les pays du Sud de la Méditerranée. En effet, la forte croissance démographique ayant marqué la région dans les années 1970 et 1980 exerce une pression croissante sur le marché du travail aujourd'hui. Les nouveaux entrants sur le marché du travail se caractérisent par un niveau d'éducation de plus en plus élevé, ce qui pose un nouveau problème, celui des jeunes diplômés qui risquent de se retrouver au chômage en nombre croissant. En effet, d'une part les économies du Sud de la Méditerranée se sont peu diversifiées et restent concentrées autour d'activités peu intensives en main-d'œuvre qualifiée et d'autre part, le système éducatif ne semble pas produire les qualifications requises par les entreprises. Le taux d'emploi des femmes reste beaucoup plus faible que la moyenne des pays européens, l'exode rural contribuant même parfois à sa diminution. Enfin, le maintien d'un secteur informel de taille importante rend difficiles des analyses précises de l'emploi et perturbe l'efficacité attendue de politiques de l'emploi, par définition applicables au seul secteur formel.

Pour pallier ces problèmes les pays méditerranéens ont mis en place des politiques actives d'emploi dont certaines sont ciblées sur les jeunes diplômés. L'évaluation *ex ante* et *ex post* de ces politiques devra constituer l'une des priorités de la recherche appliquée dans la région. En effet, vu la sensibilité du sujet, l'existence de plusieurs options alternatives (micro-crédit, subventions salariales, formation, etc.) et le coût budgétaire important de ces politiques, la contribution des travaux de recherche peut être très utile. A ce stade, ce sont surtout les organisations internationales et quelques chercheurs qui ont travaillé sur ces questions, du fait notamment du problème de disponibilité des données pour les chercheurs du Nord comme du Sud.

Outre les politiques actives, la réflexion sur les politiques de l'emploi pourra éclairer les choix publics en matière de stratégies de croissance alternatives, de choix en termes d'éducation, de formation, de réformes de la sécurité sociale et de réglementation du marché du travail.

Ce risque d'aggravation du chômage nécessite une réflexion renouvelée sur les politiques sociales dans un contexte de restrictions budgétaires. Alors que les systèmes de protection sociale ne sont pas encore arrivés à maturité, ils subissent des pressions budgétaires qui conduisent à proposer des réformes sur le modèle de celles des pays européens (pour les retraites, par exemple). La pertinence de ces importations institutionnelles n'est pas toujours avérée. Les orientations pratiques à donner à ces politiques sociales ne font pas encore l'objet d'un consensus entre les organisations internationales, et entre celles-ci et les pouvoirs publics nationaux. Ces recompositions impliquent une multiplicité d'acteurs, nationaux ou internationaux, publics, privés ou de la société civile, commerciaux ou caritatifs, des syndicats et des associations de migrants. Elles sont au centre des enjeux politiques, économiques et sociaux, impliquent des formes de "mise aux normes" des institutions publiques, des négociations entre acteurs, un repositionnement de l'Etat. Un certain nombre de projets de recherche existent d'ores et déjà, liés à des universités ou à des institutions nationales ou internationales, dans le cadre de programmes de coopération bilatérale ou multilatérale.

Cependant, les facteurs démographiques et sociaux ainsi que les rigidités institutionnelles ne peuvent expliquer à eux seuls les contre-performances du marché du travail et leur persistance voire leur aggravation, malgré les mesures de flexibilisations prises un peu partout. Avec de tels niveaux de chômage, il importe d'interroger la relation de causalité entre régime d'accumulation et performances du marché du travail (Boukha-Hassane, Talahite, 2007).

L'analyse de la pauvreté dans les économies sud-méditerranéennes suppose aborder cinq étapes : (i) définir la pauvreté, (ii) distinguer et quantifier les diverses formes de la pauvreté, notamment la pauvreté monétaire, (iii) mesurer aussi la pauvreté humaine et (iv) sociale, (v) réfléchir aux moyens disponibles pour réduire les pauvretés.

La pauvreté monétaire est mesurée par la quantité de monnaie quotidienne disponible par individu, la pauvreté humaine est définie à partir d'indicateurs tels que l'espérance de vie, l'instruction et les conditions de vie..., la pauvreté sociale est plus difficile à cerner car elle relève de plusieurs critères difficilement quantifiables : la solitude, l'exclusion, la marginalisation qui peut dépendre des modes de vie, des conditions sanitaires, de la multiplication des risques naturels, des conflits et des risques politiques.

L'étude de la pauvreté monétaire et la pauvreté humaine nécessite de dissocier croissance et développement, populations rurale et urbaine, secteurs formel et informel, de mieux comprendre la répartition des revenus et des richesses, ne serait-ce qu'en termes d'accès aux biens premiers comme l'alimentation, l'éducation ou la santé. En ce qui concerne la pauvreté sociale, deux types de politique peuvent être particulièrement étudiés : 1/ les politiques de protection sociale visant à limiter les facteurs d'exclusion ; 2/ les politiques institutionnelles permettant d'éviter les trappes à pauvreté.

B. Migrations internationales et développement : effets sur les pays d'accueil et les pays de départ

Cette thématique de recherche a pour objet d'analyser les migrations de main-d'œuvre entre des pays du Sud de la Méditerranée et l'Union européenne (UE) et leurs effets sur les pays d'accueil et les pays d'origine, dans le cadre du partenariat Euro Méditerranéen. Les travaux récents sur les migrations internationales mettent l'accent sur un ensemble de changements que l'on peut regrouper sous la forme de cinq faits stylisés majeurs :

i) Les migrations internationales demeurent d'une ampleur relativement faible...

Le stock de migrants internationaux est passé de 82 millions en 1970, à 100 millions en 1980, 154 millions en 1990 et 175 millions en 2000 (Nations Unies, - 2003 - POP/DB/MIG). Mais la population mondiale a également doublé dans la même période. Le nombre total de migrants dans le monde ne représente que moins de 3 % de la population active mondiale et 9 % de celle des pays développés. En comparaison le commerce international mesuré par les exportations mondiales représente 27 % du PIB mondial en 2004 (Freeman, 2006). La part des Investissements directs à l'étranger (réalisés par des firmes multinationales) représente plus de 7,5 % de l'investissement domestique (à l'intérieur des pays).

ii) ...mais la dynamique des migrations internationales en dépit de leur restriction tranche avec la marginalisation des pays de départ dans la mondialisation.

Les investissements directs Nord- Nord se sont amplifiés et ont été orientés en grande partie vers les États-Unis et l'Union européenne et les pays émergents à croissance rapide (part de l'Afrique tombée à moins de 2 % du total de l'IDE). Il en va de même des autres composantes de la mondialisation (capitaux à court terme, flux de connaissance et de technologie). Le paradoxe est donc que les pays moins avancés participent de manière plus active au processus de mondialisation à travers les migrations de leurs travailleurs de plus en plus qualifiés / pas de marché mondial du travail.

iv) Des transferts de fonds dynamiques et d'une ampleur considérable pour certains pays de départ :

Si globalement, ces flux augmentent fortement (doublement au cours de la dernière décennie 1990-2000), leur répartition entre les pays de départ est très hétérogène. Ces transferts représentent la seconde source de financement extérieur de l'ensemble des PED derrière les investissements directs étrangers (IDE) mais loin devant l'Aide Publique au Développement (APD) qui a été en diminution constante dans les années 1990. Ces flux sont d'une ampleur considérable et surtout stables dans certains pays (Mexique, Maroc, Philippines, Thaïlande...) mais diminuent dans d'autres. Toutefois, les effets des transferts des migrants sur les pays d'origine sont ambigus (Azam et Gubert, 2005). Les effets peuvent être positifs sur les régions d'origine en tant que sources de devises, plus stabilisantes

que les IDE (Ratha, 2003). En augmentant le revenu des ménages les plus pauvres, les transferts contribuent à soutenir une demande locale de produits fabriqués (Russel, 1992). Ainsi au Maroc, l'argent des immigrés permet de réduire de 20% le nombre d'individus vivant sous le seuil de pauvreté, (Guilmoto et Sandron, 2003). La réduction de la pauvreté plus ou moins importante dépend de l'utilisation faite par les familles des fonds (Adams et Page, 2003). En revanche, les transferts peuvent avoir un effet désincitatif sur la recherche d'autres sources de revenus (Gubert, 2002), qui peuvent aller jusqu'à mettre en place une économie de rente (Bourdet et Falck, 2005). Enfin, si la logique de consommation domine la logique d'investissement, une inflation peut apparaître (Wets, 2004).

L'aide publique au développement a été en diminution constante dans les années 1990 tranchant avec le dynamisme des transferts de fonds des travailleurs émigrés vers leurs pays d'origine.

iv) les migrants sont de plus en plus qualifiés même lorsque cela ne se voit pas...

Le stock d'immigrés qualifiés dans l'OCDE a augmenté de 50% entre 1990 et 2000 (Docquier, Lohest et Marfouk, 2005). Les qualifiés réduisent les coûts de migration ex ante et ex post et sont donc davantage candidats au départ. Dans l'espace Européen (Mouhoud et Oudinet, 2006) se développe un phénomène nouveau : les migrations répétées, transitant par des pays relais (sud de l'Europe) et aspirant à rejoindre des pays cibles (les grands pays d'accueil du centre). Concernant l'expatriation des qualifiés, la situation différente selon le niveau de développement du pays de départ. Les pays pauvres envoient moins de migrants que les pays à revenu intermédiaire mais *proportionnellement plus* de migrants très qualifiés. Pour eux se pose particulièrement la question du partage des bénéficiaires du brain drain ? A partir de quels seuils la fuite de vient elle négative pour les pays de départ.

Du côté des pays d'accueil, les proportions de qualifiés résidant au Canada et en Australie sont 4 fois plus importantes que leur part dans la population de l'OCDE. L'UE à 15 attire une fraction d'immigrés (33,8%) plus ou moins équivalente à son poids démographique dans l'OCDE (35,7%) mais sa part dans l'immigration qualifiée dans cette zone est beaucoup plus faible (22,6%). Au niveau mondial, la moitié des immigrés qualifiés choisissent les Etats-Unis comme terre d'accueil. En 2000, on constate que l'Amérique du Nord qui représente 27% de la population de 25 ans et plus de l'OCDE, attire près de la moitié des immigrés adultes présents dans les pays de l'OCDE et environ 63% des immigrés qualifiés.

v) Une compétition accrue au sein de l'OCDE pour attirer et retenir les travailleurs hautement qualifiés ...

Le fait d'offrir la possibilité d'immigrer n'est plus une condition suffisante pour attirer les immigrés qualifiés (incitations fiscales, familles accompagnantes, conditions d'entrée et de séjour...). Les pays de l'OCDE prennent de plus en plus conscience de la nécessité de mettre en œuvre des politiques actives pour retenir la main-d'œuvre susceptible d'émigrer et favoriser les retours. Mais cette course à l'attractivité ne traduit pas pour autant une mondialisation du marché du travail qualifié.

Au total, la prise en compte des nouvelles caractéristiques des migrations d'origine extra européenne en Europe (décloisonnement des catégories, poids croissant des qualifiés, montée de la logique de mobilité), et des effets de réseaux dans les déterminants des migrations au détriment des déterminants traditionnels (salaires et emplois), rend pertinent l'examen du rôle de ces nouvelles logiques migratoires dans la construction d'un espace euro méditerranéen.

Trois axes de recherche à privilégier :

- i) Le premier consiste à poursuivre, en allant vers l'exploitation de données individuelles de migrants :
 - l'analyse des déterminants des migrations internationales et de leurs relations avec les autres composantes de la mondialisation (commerce, investissements directs étrangers, flux de

connaissance et de technologies).

- dans le cadre du partenariat Euroméditerranéen, les travaux d'évaluation des effets de ce partenariat sur les migrations vers l'union européenne pourront être menés directement, et non plus seulement à travers les simulations de modèles d'équilibre général calculables.
- Analyse du marché du travail qualifié à travers les négociations de l'OMC dans le cadre du mode IV de l'accord général sur les services ;
- Sur ce segment de recherche des collaborations pluridisciplinaires (économistes, sociologues, géographes...) peuvent être utiles en particulier pour refonder les comportements microéconomiques des migrants.

ii) Le second se place du point de vue des pays d'accueil et consiste à analyser :

- les effets des migrations sur la croissance économique des pays d'accueil et la compétitivité de leurs secteurs de recherche et développement ;
- les effets des migrations sur les marchés du travail des pays d'accueil : complémentarité versus substitution entre natifs et immigrants, impact sur les salaires des autochtones... ;
- les liens entre les migrations dites de remplacement et la problématique des retraites et de la démographie en général dans les pays d'accueil
- économie politique des politiques d'immigration et efficacité des politiques sélectives.

ii) Le troisième axe concerne les liens entre les migrations internationales et le développement des pays de départ :

Il s'agit principalement de l'analyse des migrations du point de vue des pays de départ ;

- étudier les facteurs, les canaux de transmission et les effets sur les pays d'origine de la croissance des transferts de fonds des émigrés vers leurs pays d'origine.
- analyser les liens entre les transferts de fonds et l'épargne des ménages dans les pays de départ ;
- orienter les travaux sur la place de ces transferts dans le système financier des pays de départ ;
- les effets de ces transferts sur la croissance et l'investissement domestique des pays d'origine, et sur les inégalités interrégionales à l'intérieur des pays ?
- mesurer les effets des transferts sur la réduction éventuelle des inégalités et la pauvreté...

C. Institutions, stratégies des acteurs, localisation et trajectoires de croissance

L'espace euro-méditerranéen est caractérisé par des pays ayant des niveaux de développement inégaux et des processus de rattrapage contrastés. Le développement des relations économiques, des investissements directs étrangers (IDE) et les politiques d'intégration internationale engendrent des stratégies d'implantation, de délocalisation/relocalisation des firmes, des orientations des échanges commerciaux, technologiques et financiers, ayant des effets particuliers sur la croissance, l'emploi et l'évolution des spécialisations productives. L'ouverture peut façonner non seulement le volume et la nature du commerce mais aussi la répartition géographique des activités. On peut se demander notamment quelles sont les stratégies des firmes dans le cadre de la libéralisation des échanges ? Dans quelle mesure ces stratégies sont influencées par les politiques supranationales, la mondialisation et les accords de libre-échange euro-méditerranéens ?

Le projet euro-méditerranéen de Barcelone (novembre 1995) entre l'Union européenne et les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) (Algérie, Chypre, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Tunisie, Turquie, Territoires palestiniens) rompait avec la tradition des préférences en programmant des accords de libre-échange à l'horizon 2010. Le partenariat euro-méditerranéen, avec le démantèlement de la protection, devait être un stimulateur de réformes structurelles et jouer le rôle de catalyseur. De manière générale, les mises à niveau sont restées limitées, les IDE et les montées en gamme des produits faibles. En parallèle, le monde s'est multilatéralisé sous l'impulsion de l'OMC et des institutions de Bretton Woods. L'émergence des grands pays d'Asie, tels l'Inde et surtout la Chine, et l'élargissement de l'Union européenne aux Pays de l'Europe Centrale et Orientale (PECO) ont déplacé les centres de gravité aux dépens de la zone euro-méditerranéenne. La suppression de l'accord sur les textiles et les vêtements a-t-elle changée la donne pour les industries du Maroc, de la Tunisie, de l'Egypte ou de la Turquie dont les coûts de production sont supérieurs ? De manière générale, quelles stratégies ces pays peuvent-ils adopter pour résister à la concurrence internationale et redéployer leurs spécialisations ? Dans cette perspective, l'intégration Sud-Sud peut-elle constituer une des solutions ?

D. Economie géographique, institutions localisation et croissance

Un premier axe vise à évaluer les processus de spécialisation-concentration des activités dans les PSEM. A l'arrière plan de la faible attractivité des IDE et des médiocres performances à l'exportation des PSEM se profilent les lacunes du système productif. Ces lacunes relèvent largement d'un déficit de productivité du tissu économique, qui renvoie lui-même à un capital humain insuffisamment qualifié pour parvenir à une bonne capacité d'absorption technologique et managériale. Nous proposons d'étudier, dans le cadre du GDRI, les raisons structurelles de la faiblesse des IDE et l'évolution récente des mouvement de capitaux engagés dans ces pays, l'examen des alliances industrielles Nord-Sud, des programmes de privatisation et /ou de restructuration des entreprises locales. Il sera important d'analyser les performances des entreprises ayant des accords de coopération, rachetées par des firmes multinationales ou restructurées après leur changement de statut.

Un deuxième axe de recherche a pour objet, dans cette nouvelle donne géoéconomique européenne et mondiale, d'analyser la localisation des activités dans les PSEM par rapport aux PECO et de comparer leur mode de croissance, la structure des échanges commerciaux, leur niveau technologique et d'éducation...

La question des coûts d'ajustement de la libéralisation commerciale constitue un troisième axe de recherche. Les programmes de mise à niveau destinés à préparer la libéralisation complète des échanges extérieurs impliquent des coûts d'ajustement en termes d'emploi, de structures de production, de répartition des revenus, de recettes fiscales, etc. Ce thème suggère différentes questions complémentaires à approfondir comme la soutenabilité des déficits publics, ou encore le rôle des zones franches.

Un dernier axe peut porter sur la question des choix de localisation et des territoires. Les stratégies des firmes et les politiques publiques, notamment en matière d'infrastructures, conduisent à un développement inégal des territoires et de l'urbanisation. Une étude particulière doit être menée sur la formation et le développement des *clusters*, en liaison avec l'implantation de firmes étrangères et la diffusion des externalités de connaissance qu'elles peuvent occasionner, les économies d'agglomération que procurent certaines localisations et les risques d'une méga-urbanisation.

E. Institutions, gouvernance et développement

La littérature économique récente sur les pays du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord [1] apporte une attention particulière aux institutions. Cela renvoie d'abord à la situation économique dans la région et au fait que, bien que des efforts réels aient été faits depuis plusieurs décennies déjà pour lever l'essentiel de ce que l'on a identifié comme des freins au développement, les économies de ces pays n'ont pas encore vraiment 'décollé'. Malgré les mesures prises pour ouvrir le commerce extérieur et attirer les investissements étrangers, les politiques de libéralisation des économies, la mise en place de dispositifs de transition vers l'économie de marché, les résultats obtenus sont considérés comme faibles et les transformations peu lisibles. Ainsi, la Banque mondiale, dans son Rapport sur le développement dans le MENA de 2003, mettait l'accent sur la gouvernance pour expliquer les faibles performances des pays de la région, à travers des notions telles que celle d' 'inclusion' (inclusiveness) et de 'redevabilité' (accountability) (Banque Mondiale, 2003).

Mais d'autres raisons théoriques ou académiques expliquent cet intérêt pour les institutions. D'une part, l'interrogation déjà ancienne sur le rôle des institutions dans le processus de développement a débouché récemment, dans le champ du néo-institutionnalisme, sur la mise en place et la multiplication d'indicateurs et de bases de données destinés à mesurer la 'qualité' des institutions. D'autre part, du côté des théories de la croissance et du développement, avec la théorie de la croissance endogène, on a été amené à explorer, au-delà du progrès technique et du capital humain, de nouveaux déterminants de la croissance, dont les institutions.

Axes de recherche à privilégier :

- l'approche en termes de 'qualité' des institutions comporte une dimension normative ('bonne' ou 'mauvaise' institution), ce qui amène à s'interroger sur la manière de définir les institutions ainsi que sur les grilles de capture et les outils de quantification des phénomènes institutionnels, tels que la base de données du World Bank Institute (D. Kaufmann, A. Kraay et P. Zoido-Lobaton, 1999 et 2002) ou la base 'Profils institutionnels' du MINEFI (Ould Aoudia, 2007). A l'hypothèse qu'il existerait un modèle institutionnel optimal unique dont la supériorité en termes de performances économiques serait révélée par l'histoire (North, 1990), s'oppose l'idée d'une diversité des institutions en liaison avec la diversité des trajectoires économiques (Hall, Soskice, 2004).

- La qualité des institutions peut-elle expliquer le 'retard' de développement au Moyen Orient et en Afrique du Nord ? Cette question nécessite des études dans le champ de l'histoire économique, dans le but d'éclairer et éventuellement de tester le lien entre institutions (corruption, origine et nature du système juridique, degré d'application de la loi, etc.) d'une part, et développement (croissance, inégalités, etc.), d'autre part. Ces études s'enrichiront par le recours à l'approche historique comparative ((Kuran, 2007, Greif, 2006).

- quels sont les changements institutionnels qui accompagnent les processus économiques en cours dans la région ? Peut-on expliquer les faibles performances économiques de ces pays par une incapacité des institutions à évoluer et s'adapter aux nouveaux risques ? Dans quelle mesure est-il possible alors d'identifier les institutions qui conviendraient et de susciter ces transformations ?

- l'évaluation de la gouvernance a été l'axe majeur des politiques d'aide au développement depuis 10 ans. Cette démarche est basée sur l'hypothèse qu'il existe un lien de causalité entre bonne gouvernance et croissance économique. Cependant, la 'bonne' gouvernance étant mesurée à l'aune des performances économiques, cette relation a un aspect tautologique. Par ailleurs, la tendance dominante a été d'établir un lien de causalité entre libéralisation et bonne gouvernance. Mais du côté des études empiriques, le seul lien qui semble se vérifier est plutôt celui entre gouvernance et réduction des inégalités. Il s'agira de revenir sur ces différentes causalités, de les expliciter et de les tester dans le cas de la région et d'effectuer des études comparatives avec l'Asie, l'Afrique ou l'Amérique Latine.

F. Environnement et développement durable

La conférence de Stokowski sur l'environnement et le développement en 1972 a constitué, à non pas

douter, un tournant majeur dans la prise de conscience des dangers du réchauffement de la terre, et son impact néfaste sur l'économie et le développement. Les années 1980 et 1990 ont vu l'émergence de modèles théoriques et d'études empiriques en relation avec le sujet.

Globalement, on peut distinguer deux directions de recherches qui ont attiré l'attention des économistes et responsables politiques. D'une part, la relation entre la qualité de l'environnement et la croissance économique ; ce sujet a été traité empiriquement par certains auteurs (Grossman and Krueger, 1991, 1995, Selden and Song (1994), Cropper and Griffith (1994), Kaufmann et al. (1998), et Agrav et Chapman (1999),...). Ainsi, Grossman et Krueger ont-ils montré l'existence d'une relation de type U inversé entre la croissance économique et l'émission de CO₂. Cette relation en U inversé est connue dans la littérature sous le nom de Environmental Kuznets Curve Hypothesis (EKC). De même, Agrav et Chapman ont étudié la relation entre la croissance et la déforestation,...

D'autre part, certaines études ont relié les problèmes environnementaux à la libéralisation de manière générale et au commerce en particulier. On peut se référer aux revues de la littérature de Dean (1992) et Ulph (1994), ou encore van Beers et van den Bergh (1996). Plus récemment, Alpay (2002) a présenté un état de l'art sur cette relation.

Les études concernant les pays MENA sont rares. On peut citer Alpay (2003) qui a lié le processus de libéralisation des pays MENA, à travers le commerce, à l'environnement. Pour mesurer la variable environnement, il a utilisé l'Environmental Sustainability Index (ESI). Le résultat est ambiguë et il ne se dégage pas une relation stable et significative entre les deux variables. Des études récentes de la Banque mondiale ont montré que la dégradation de l'environnement et l'utilisation inappropriée des ressources naturelles, telles que l'eau et les terres cultivables, ont des coûts estimés à 3% du PIB des pays MENA.

La question qui se pose dès lors est de savoir quelle politique utilisée pour lutter contre ces dégradations ? Autrement dit, comment gérer ce genre de risque et repenser le développement dans une perspective de longue période.

L'objet de cette thématique est de diagnostiquer la problématique du développement durable dans un monde en évolution continue. Il s'agit de proposer une réelle contribution dans un champ de recherche encore mal maîtrisé.

G. Finance et développement

Les recherches menées dans le cadre du GDRI sont essentiellement centrées sur les enjeux des mutations affectant les marchés internationaux de capitaux, en terme de développement durable des économies sud méditerranéennes. Elles sont appréhendées suivant quatre thèmes de recherche principaux.

a) Les implications macroéconomiques (choix de régimes de change, spécification des politiques budgétaire et monétaire) et microéconomiques (réglementation prudentielle, législations nationales des marchés de capitaux et boursiers) de la globalisation financière en liaison avec le développement durable des économies du Sud de la Méditerranée.

b) L'analyse des crises économiques et financières contemporaines, dont la spécification des indicateurs d'alerte nécessite la prise en compte de facteurs macroéconomiques et microéconomiques liés à la fragilité des économies et des organismes bancaires et financiers des pays du Sud de la Méditerranée.

c) Les conditions d'optimalité des relations entre les institutions multilatérales de Bretton Woods (FMI, Banque mondiale) en tant que prêteurs internationaux en dernier ressort, en liaison avec l'éligibilité des pays comme des banques commerciales au prêt en dernier ressort (PDR).

d) le quatrième thème concerne l'analyse des systèmes financiers des pays du Sud et de l'Est de la

méditerranée. Les réformes bancaires, la privatisation, l'émergence de marchés financiers de long terme, l'amorce d'une courbe des taux d'intérêt, ... constituent des éléments majeurs du développement de cette zone.

H. Dynamiques sectorielles (services technologies de l'information et économie numérique, agriculture, énergie...

a) L'économie numérique et les TIC dans la région euro-méditerranée (AB)

L'émergence d'une nouvelle génération de technologies de l'information et de la communication provoque des changements sociétaux et économiques majeurs. A cet égard nombre d'économistes confirment l'émergence d'une troisième révolution industrielle (Steinmuller, 1999 ; Ayres, 2004 ; Boyer, 2002 ; Von Tunzelman, 2004). Les caractéristiques de la croissance économique semblent en effet se modifier et dépendre de l'accumulation des connaissances qui apparaît aujourd'hui comme un élément essentiel de la prospérité économique. L'avènement d'une économie fondée sur la connaissance semble ainsi inéluctable. Confirmant ce point de vue, l'Union Européenne, dans la stratégie définie à Lisbonne (1999), va jusqu'à présenter la prise en compte de l'économie de la connaissance - à l'horizon 2010 - comme un objectif ultime [2]. Face à ce bouleversement, et dans le cadre de programmes multiples, les pays en développement, soucieux de ne pas manquer une révolution industrielle supplémentaire, cherchent à relever le défi d'une croissance fondée sur la connaissance. Il s'agit pour eux d'éviter de creuser encore plus le fossé numérique dans lequel ils sont déjà plus ou moins engagés.

L'objectif de cet axe de recherche du GDRI consiste à évaluer l'insertion des pays méditerranéens à l'économie de la connaissance et des savoirs (Steinmuller, 2002 ; Foray, 2004). Ceci se situe dans le prolongement de nombreux travaux de recherche menés par les institutions internationales la FEMISE (Commission Européenne) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)... Il s'agit essentiellement de fédérer les recherches portant sur les dynamiques des usages et les facteurs de blocage relatifs à l'appropriation des nouvelles technologies de l'information (TIC) par les pays méditerranéens. Alors que ces nouvelles technologies pourraient offrir des perspectives de croissance économique novatrices, favoriser la re-spécialisation et le progrès social, on constate que la trajectoire numérique des pays méditerranéen tarde à se mettre en œuvre (Bellon, Ben Youssef et M'henni, 2006, Ben Youssef et Rallet, 2006).

Engageant des équipes de recherche confirmées dans leur domaine de compétences nous proposons de mettre en place une stratégie d'observation de la dynamique en cours propre à la diffusion des nouvelles technologies et d'en comprendre ses spécificités.

La recherche s'articule autour deux axes qui pourront être décomposés et confiés à des spécialistes des questions qu'ils recouvrent. Le premier axe consiste à décrire les spécificités de la trajectoire numérique des pays du Maghreb. Le second relève d'un examen des dynamiques propres aux nouveaux usages induits par les TIC et d'une appréciation des performances qu'ils impliquent dans une perspective comparatiste. Cette recherche a pour but d'offrir une plus grande visibilité des travaux de thèses qui s'inscrivent d'ores et déjà dans cette perspective et des travaux d'équipes de recherche des deux rives de la méditerranée. Une place importante sera accordée aux jeunes chercheurs afin de mieux spécifier les axes de recherches faiblement explorés et afin d'améliorer la qualité de la production scientifique à ce sujet.

Les thèmes abordés seront :

- Premièrement, évaluer en quoi les TIC et les économie fondées sur les savoirs permettent de modifier les habitudes économiques et sociales (changement des modes de vie, dynamiques spatiales, qualifications requises, disponibilité, qualité des biens...)

- Deuxièmement, comprendre en quoi les TIC et les économies fondées sur les savoirs permettent une meilleure insertion des pays de la méditerranée, globalement au sein des processus de division internationale du travail et précisément au sein des réseaux industriels européens.

- Troisièmement, spécifier les changements organisationnels et sociaux induits par l'adoption des TIC et des nouvelles connaissances ou des nouveaux savoirs.

Plus généralement, le GDRI aura pour vocation de stimuler la modélisation de la modification des comportements des acteurs des pays méditerranéens, en relation avec à la numérisation de leurs économies. En d'autres termes, il s'agira d'évaluer en quoi les TIC sont à l'origine d'une révolution comportementale allant vers davantage de rationalisation des moyens et vers l'adoption de nouvelles normes comportementales.

b) L'économie des services dans la zone Euro-Méditerranéenne

Les recherches qui peuvent être mobilisées autour du secteur des services concernent à la fois l'analyse économique et institutionnelle du secteur dans les PSEM mais également l'impact de la mondialisation croissante de ce secteur sur les économies méditerranéennes. Nous souhaitons favoriser l'émergence de recherches autour des liens entre les négociations commerciales les services et le développement des PSEM autour de trois questions importantes.

- i) Les négociations commerciales
- ii) Les effets de la libéralisation des services sur les PSEM
- iii) L'intégration euroméditerranéenne et redistribution géographique des activités de services

Au niveau mondial, les négociations commerciales tendent à se focaliser actuellement sur les secteurs des services dans la mesure où l'abaissement des barrières tarifaires sur les biens étant, pour sa part, déjà bien avancé, les gains théoriques attendus de la libéralisation les plus attendus résident au niveau des échanges de services (Dee, 2005 ; Müller-Jentsch, 2003).

Selon la définition du GATS (General Agreement on Trade in Services), le commerce sur les services, se décompose en quatre modes :

- en provenance du territoire d'un pays membre de l'OMC et à destination du territoire de tout autre Membre (Mode 1 - Commerce transfrontières) ;
 - sur le territoire d'un Membre à l'intention d'un consommateur de services de tout autre Membre (Mode 2-Consommation à l'étranger);
 - par un fournisseur de services d'un Membre, grâce à une présence commerciale sur le territoire de tout autre Membre (Mode 3- Présence commerciale)
- et
- par un fournisseur de services d'un Membre, grâce à la présence de personnes physiques d'un Membre sur le territoire de tout autre Membre (Mode 4 — Présence de personnes physiques).

Par conséquent, le commerce des services est étroitement relié aux problématiques d'Investissements Directs à L'Etranger (IDE) et de mouvements (temporaires) de personnels (Hoekman, 2006).

Dans un monde caractérisé par une division internationale des processus de production de plus en plus marquée, la spécialisation dans des produits intensifs en forte valeur ajoutée nécessite une disponibilité dans des services efficaces. Eloignés de la spécialisation des pays émergents, les pays partenaires méditerranéens ont un besoin marqué dans un accès accru aux services efficaces. Partant de ce constat, plusieurs problématiques émergent.

Quels seront les effets de la libéralisation sur les pays sud-méditerranéens ?

Les analyses théoriques sur les services (Francois, 2000 ; Müller-Jentsch, 2003 ; Hoekman, 2006) soulignent les gains de bien-être issus de cette libéralisation (baisse de prix, transferts

technologiques,...). A l'opposé, les études empiriques (Konan & Maskus, 2006 ; Dee, 2005), se basant sur des modèles d'équilibre général calculable, ne trouvent que des gains limités dès lors que le commerce transfrontières est libéralisé (mode 1), les gains s'accroissant avec l'entrée des firmes étrangères. Cet antagonisme apparent entre les études théoriques et les observations empiriques nécessitent d'être étudié précisément afin de cerner exactement, dans le cadre spécifique des Pays du Sud-Est Méditerranéen (PSEM), les effets de la libéralisation des services.

ii) Quelle est la meilleure manière pour les Pays du Sud Est Méditerranéens (PSEM) d'obtenir les gains les plus importants possibles de la libéralisation des échanges de services ?

Bien que les pays sud-méditerranéens souhaitent principalement faciliter le mouvement migratoire de personnes physiques, l'Union Européenne privilégie une approche basée sur des engagements en matière de consommation de services à l'étranger (mode 2) et de présence commerciale (mode 3). Cet écart de point de vue montre bien les intérêts encore divergents entre les deux zones. En outre, faut-il privilégier une approche globale via les accords de l'OMC ou une approche régionale axée sur des accords multilatéraux avec l'Union Européenne ? Les pays peuvent avoir une plus grande incitation à utiliser le GATS s'ils sont petits, géographiquement éloignés des grands marchés et sans grand espoir de se rapprocher du marché européen. En outre, la politique de voisinage européenne et le partenariat Euro-Méditerranéen montrent une volonté d'opter pour une ouverture commerciale régionale, dont les effets sur chacun des membres de l'accord reste à évaluer.

iii) Cette intégration croissante entre les pays de l'UE et les PSEM va-t-elle engendrer une redistribution géographique des activités entre les deux zones ainsi qu'entre les pays de chaque zone ?

La libéralisation des services entre l'UE et les PSEM et les rapprochements commerciaux entre ces pays s'assimilent à une intégration économique croissante. Selon les conclusions des modèles théoriques de la Nouvelle Economie Géographique (NEG), cette intégration croissante est susceptible d'altérer les structures productives et d'exportations des pays concernés (Krugman, 1991 ; Krugman & Venables, 1995) en favorisant des schémas de répartition d'activités de type Centre Périphérie. Au sein de l'Union, l'intégration croissante a ainsi amené à une plus forte spécialisation des nations et une concentration plus marquée des secteurs industriels dans certaines régions centrales depuis les années 1970 (Dupuch, Jennequin, Mouhoud, 2004). Ce constat se confirme lorsque l'on s'appuie sur les activités tertiaires en Europe (Jennequin, 2005). De fait, la libéralisation des services pourrait conduire à une plus forte polarisation des services comme des industries, reproduisant un schéma de type centre périphérie entre les deux zones. En effet, l'intégration induit un risque de polarisation plus important, même si les travailleurs ne sont pas géographiquement mobiles. De plus, il s'avère qu'attirer des services intensifs en connaissance représente une politique de développement plus efficace qu'attirer les seules industries. Les services supérieurs sont en effet à même de produire des effets positifs de grande ampleur sur les secteurs industriels (Jennequin, 2005). Par conséquent, la question de la localisation des activités de services dans le cadre de l'intégration entre les deux zones s'avère cruciale en matière de rattrapage pour les PSEM. Comment s'assurer que de tels services se développent dans ces régions afin d'éviter que le schéma Centre Périphérie, connu actuellement entre l'UE et les PSEM, ne persiste ?

c) Agriculture

Les PSEM sont caractérisés par des agricultures duales, à forte insertion internationale aussi bien à l'export qu'à l'import, et fortement mais contradictoirement concernées par une éventuelle redéfinition des relations commerciales euro-méditerranéennes.

Le dualisme des agricultures des PSEM peut se lire à plusieurs niveaux, qui se recouvrent en partie : les structures productives dans la plupart des pays incluent d'une part des micro exploitation de subsistance avec un lien ténu au marché et d'autre part des exploitations de plus grande taille totalement liées au marché (en amont pour les intrants et en aval pour les produits) ; l'agriculture irriguée à productivité régulière et l'agriculture en sec dont la productivité va être extrêmement

variable en fonction de la pluviométrie et de sa répartition dans l'année ; une agriculture d'exportation (surtout sur le secteur des fruits et légumes et de quelques produits méditerranéens typés comme l'huile d'olive) et une agriculture pour le marché interne (sur les céréales en particulier).

Les secteurs agricoles des PSEM sont fortement insérés sur les marchés mondiaux. Les importations - induites par des taux d'autosuffisance souvent faibles mais variables selon les pays et la pluviométrie - mettent en concurrence les grands producteurs mondiaux de denrées de base que sont l'Europe, les Etats-Unis et les pays du Groupe de Cairns. Bien sûr, Europe et Etats-Unis essaient de se mettre à l'abri de la concurrence en négociant des quotas tarifaires dans le cadre des accords de libre échange. Les exportations de fruits et légumes et huile d'olive sont essentiellement dirigées vers les marchés européens, mais ces exportations restent fortement encadrées par des quotas tarifaires assortis de calendriers, visant de la part de l'Europe à protéger ses propres productions méditerranéennes.

Le régime commercial agricole euro-méditerranéen n'a évolué qu'à la marge au cours des dernières décennies, en contraste avec la donne industrielle aujourd'hui placée sous le signe du libre échange. Cette situation est souvent imputée à un protectionnisme agricole européen. La situation est plus complexe : du fait de leur dualisme, les agricultures des PSEM sont traversées par des intérêts divergents face à une redéfinition du régime commercial international en général, euro-méditerranéen en particulier. Nul doute que l'agriculture restera dans les années à venir un dossier important des relations euro-méditerranéennes et qu'elle est un dossier clef pour l'avenir des économies des PSEM tant sont forts les impacts des évolutions agricoles sur le reste de l'économie, où la part de l'alimentation dans les budgets des ménages se situe entre le tiers et la moitié contre 15% en France.

D'autres thématiques sectorielles seront également développées en relation avec plusieurs des thèmes précédents. Par exemple le thème de l'énergie intéresse à la fois les aspects endogènes de la croissance et de la spécialisation de certains PSEM (Algérie par exemple) et les aspects économiques et géopolitiques des relations euro méditerranéennes.

d) Les revenus pétroliers et gaziers et leurs effets sur le développement de la région

Le thème de l'énergie intéresse à la fois les aspects endogènes de la croissance et de la spécialisation de certains PSEM (Algérie par exemple) et les aspects économiques et géopolitiques des relations euro méditerranéennes.

- Certains pays de la région sont de larges exportateurs d'hydrocarbures et cette caractéristique pèse par de nombreux aspects sur leur économies, exposées aux fluctuations du marché mondial. La hausse continue des cours du pétrole depuis plusieurs années a suscité une augmentation sensible de leurs revenus extérieurs, ce qui leur a d'abord permis de rétablir les équilibres macro financiers et éventuellement, de rembourser une bonne partie de leur dette extérieure par anticipation. Cependant, pour certains d'entre eux, cette augmentation des revenus extérieurs va au-delà de ce que leurs économies peuvent absorber, et ce malgré leur faible croissance hors hydrocarbures et la persistance de problèmes tels que la pauvreté, la faiblesse du capital humain, l'insuffisance des infrastructures, etc. D'autres pays, au contraire, pauvres en ressources énergétiques, reçoivent le contrecoup de ces hausses en termes d'augmentation de la facture énergétique. Cependant, ces pays bénéficient indirectement de la hausse des revenus pétroliers. En effet, on observe dans la région une nette augmentation des investissements provenant des pays pétroliers du Golfe. En 2006, les Emirats Arabes Unis, l'Arabie Saoudite et le Koweït ont investi 31 961 millions d'euros dans la région Mena (12 pays du pourtour méditerranéen) contre 29 220 pour les Etats Unis et 10 761 pour la France (Henry, de Saint Laurent, 2007).

On s'intéressera à ces flux provenant des exportations d'hydrocarbures : Quelle est leur destination ? Sont-ils utilisés pour le développement, vers quels secteurs sont-ils dirigés, dans quel cadre (public-privé, etc.) sont-ils investis ? Concernant les pays pétroliers, sont-ils réinvestis dans le secteur pétrolier, dans quelle mesure contribuent-ils aussi à la croissance hors hydrocarbures ? Dans ces pays, la création de fonds de stabilisation destinés à anticiper les fluctuations des cours est-elle une bonne solution, permet-elle d'éviter les effets de *dutch disease*, pour autant que ceux-ci soient effectivement observés ? (Benabdallah, 2006). Par rapport aux chocs pétroliers des années 1970, les économies pétrolières réagissent-elles différemment à cette hausse de leurs revenus extérieurs ? Quels sont les changements en termes d'effets sur les économies, et quels sont les facteurs de ces changements : transformation de l'environnement économique et institutionnel interne à ces pays ; transformation de l'environnement international ; effets d'adaptation et d'apprentissage ?

Références

[1] Il y a plusieurs manières de désigner la région (monde arabe et musulman, monde arabe méditerranéen..) chacune mettant en avant un critère différent. Aussi le choix d'une expression la plus neutre ou la plus juste possible pose-t-elle toujours problème car aucune n'est vraiment satisfaisante. Cette difficulté à délimiter l'objet est d'ailleurs symptomatique.

[2] "Europe should become the most dynamic and competitive knowledge based economy in the world capable of sustainable economic growth (...) within ten years – R. Prodi Lisbon, March 2000."

Bibliographie

- Adams RH, Page J (2003) "International Migration, Remittances and Poverty in Developing Countries", World Bank Policy Research Working Paper No.3179
- Akesi N., Accord de libre-échange Maroc-États-Unis : un volet agricole lourd de conséquences, *Région et Développement*, N° 23-2006, p. 107-28.
- Alesina, A., Perotti R., 1993, "Income Distribution, Political Instability, and Investment", *NBER Working Paper* 4486.
- Anand, S., Kanbur R., 1993, "The Kuznets Process and the Inequality-Development Relationship", *Journal of Development Economics*, 40(1), p. 25-52.
- Annual Report (2005), "Mediterranean Migration", Euro-Mediterranean Consortium for Applied Research on International Migration (CARIM)
- Azam J.P., Gubert F. (2005), "Those in Kayes. The Impact of Remittances on Their Recipients in Africa", *Revue Economique*, Vol.56, No.6, pp.1331-1358
- Banque Mondiale, 2003, *Better governance for Development in the Middle East and North Africa. Enhancing Inclusiveness and Accountability*, MENA Development Report. Washington D.C.
- Barthélemy P., 1995, "L'Hypothèse de Kuznets est-elle encore d'Actualité ?", *Revue Région et Développement*, 2, p. 2-23.
- Bouklia-Hassane R., Talahite F., 2007, *Marché du travail, régulation et croissance économique en Algérie*, Document de travail du CEPN, juin.
- Benabdallah Y., 2006, « Croissance économique et Dutch Disease en Algérie », Les Cahiers du CREAD n°75, Alger.
- Ben Jelili R., Jellal M. (2002) "Transferts des migrants tunisiens et qualification - théorie et évidence", *l'Actualité économique, Revue d'analyse économique*, vol 78, No.3, sept.
- Bourdet Y, Falck H (2006) "Emigrants' Remittances and Dutch Disease in Cape Verde", forthcoming in *International Economic Journal*
- Bourguignon F., 2003, "The Poverty-Growth-Inequality Triangle", Conférence *pauvreté, inégalité et croissance*, Agence Française du Développement/ EUDN, Paris.
- CIHEAM (Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes), Rapports annuels (www.ciheam.org).

- De Ferranti D., Perry G. E., Foster W., Lederman D. and Valdes A. (2005), *Beyond the City: The Rural Contribution to Development*, World Bank, Washington, D.C.
- Deininger K., Squire L., 1998, "New ways of looking at old issues: inequality and growth", *Journal of Development Economics*, 57, p.259-287.
- Dollar D., Kraay A., 2002, "Growth is Good for the Poor", *Journal of Economic Growth* 7, p.195-225.
- Elloumi M., L'agriculture tunisienne dans un contexte de libéralisation, *Région et Développement*, N° 23-2006, 129-59.
- Emlinger C. et alii., Les enjeux de la libéralisation agricole dans la zone méditerranéenne, *Région et Développement*, N° 23-2006, p. 41-72.
- Freedom House, The Freedom in the World survey, 2005.
- Galbraith, J. K., Kum H., 2005, "Estimating the Inequality of Household Incomes: A Statistical Approach to the Creation of a Dense and Consistent Global Data Set", *Review of Income and Wealth*, 51(1), p.115-143.
- Greif A., 2006, *Institutions and the Path to the Modern Economy. Lessons from Medieval Trade*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Gubert (2002), "Do Migrants Insure Those Who Stay Behind ? Evidence from the Kayes Area (Western Mali)", *Oxford Development Studies*, 30(3).
- Guilmoto CZ, Sandron F (2003), "Migration et développement", collection Les Etudes, Documentation française, 142 p.
- Hall P.A. et Soskice D., 2004, *Varieties of Capitalism. The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, Oxford, Oxford University Press.
- Henry, P. et B. de Saint Laurent, 2007, *Les investissements directs étrangers dans la région MEDA en 2006*, Réseau Méditerranéen des Agences de Promotion des Investissements (ANIMA), Agence Française pour les Investissements Internationaux, Notes et Documents n°23, mai.
- Iqbal, F., 2006, "Sustaining Gains in Poverty Reduction and Human Development in the Middle East and North Africa", *World Bank*.
- Mold A., 2004, « FDI and poverty reduction: a critical reappraisal of the arguments », *Région et Développement*, n° 20.
- Mouhoud E.M. ed. (2005) "Les nouvelles migrations: un enjeu Nord-Sud de la mondialisation", Universalis, Paris.
- Mouhoud EM, Oudinet J (2006), Migrations et marché du travail dans l'espace européen, *Economie Internationale*, La Documentation Française, n°105, 1^{er} trimestre, p 7-39.
- Ould Aoudia J., 2007, 'Profils institutionnels': Une base de données originale sur les caractéristiques institutionnelles de pays en développement et développés, Document de travail, janvier. <http://www.cepii.fr/francgraph/bdd/institutions.htm>
- Kaufmann D., Kraay A. et Zoido-Lobaton P., 1999 et 2002, *Governance Matters I et II*, World Bank Working Papers n° 2196 et 2772.
- Kuran T., 2007, "Institutional Causes of Underdevelopment in the Middle East: A Historical Perspective," in *Institutional Change and Economic Behavior*, ed. János Kornai, Laszlo Matyas and Gérard Roland, New York: Palgrave-Macmillan, pp. 64-76.
- Radwan S., Reiffers J.L., L'impact de la libéralisation agricole dans le contexte de partenariat euro-méditerranéen, Rapport FEMISE novembre 2003, 56 p., (www.femise.org).
- Ratha D (2003) "Workers' Remittances: An Important and Stable Source of External Development Finance", In *Global Development Finance: Striving for Stability in Development Finance*, Ch7, pp.157-175, World Bank
- Ravallion M., Chen S., 2004, "Measuring Pro-poor Growth", *World Bank Working Paper* 2666.
- Regnault H. et Roux B., sous la direction de (2001), Relations euro-méditerranéennes et libéralisation agricole, L'Harmattan, Paris, 299 p.
- Regnault H. Libéralisation agricole et développement : enjeux, paradoxes et ambiguïtés, *Région et Développement*, N° 23-2006, p.15-40.
- Son H., 2004, "A Note on Pro-Poor Growth", *Economics Letters*, 82 (2004), p.307-314. *Stata Statistical Software : Release 8.0*.
- Wets J (2004), Migration et développement : les défis politiques actuels, Dialogues sur la migration entre l'EPC et la FRB, European Policy Centre, 27 janvier.